

ne de Moerenbeek Saint-Jean de 31-4-77

ne a Moutenbeck Saint Jean
Le nepe, *Pierre*

15^e sept. de ligne
 15^e et le 25^e
 dans les environs du pont de l'Union

(Note de + existe. (jug.))

Ministre de la Guerre: demande extrait
d'acte de décès.

(7 - 10 - 19)

Sub. E 1979.2 6.10.19 Questionn. au 1^{er} Bot. t.

E 177.9^b c. 10.19 siehe Q. 11. id.

Q. M. pas p. d.

21. 10. 19

En retour questionn.: corps pos. aucun rest (3.11.19)

Subc. 5709-17-11-19 à M^g. d. plus amples
renseignements / concernant M^{re}

Lib. R. S. 27 18 le 17 11. 19 à ch. 9 ne figure ^{sur} pas les listes de décès.
 M. 9 n° 0.64. 27 18 le 31 12-19 à 146.
 renseignements concernant milit: Benappe.

Chl. Ec 6278 k 2.12.19 à ellbg. pas p.d.

Ms. E.C. 11138. 23-1-20. à Neg. p.d.n'a poétique
dressée

Mg. n° 61-3187H-22-1-20 à sb. transmet en retour renseignements complètes.

J. J. au S. S. B. dem. extr. a. ol. Concernant
milit. 11-5-20

E 1779^e du 16-9-20, à Molenebeek 21 f, dem. achem.

Molenebeek S^r Jean 22-9-20 - mil^{re} a été rayé pour
Schaerbeek le 23-7-14.

E 1779^e du 2-10-20 au S^r I dem. rech. tombe.

E 1779^e du 8-8-21 à Molenebeek S^r Jean - dem. act^{re}
famille.

Molenebeek S^r Jean 11/8/21 milit. et son épouse rayés le
23-7-14 pour Schaerbeek ch^{re} a' Haebe 440; parents
sont rayés depuis le 26-5-79 pour Schaerbeek rue Van Dyck 18
(E)

S. 1846 du 27-7-21 au St. Rodens; dem. liste des
mil^{res} tombés & les environs du pont de l'union.

S. I. N° 1073 du 18-8-21: envoie liste demandée (S)

E 1779^e du 18-9-21 à Schaerbeek - dem. act^{re} famille.

Schaerbeek 29/9/21 la mère veuve remariée habite
rue Guido Gezelle 58 Schaerbeek (E)

26-12-21 M^{me} Van Dyck Ep^{re} De Namur rue Guido Gezelle 58

Koneppe Pierre.

Pl. 2dg

Chaubert. Bruxelles. Demde le transfert du corps de sffils.

m. le 6.2.463

S.E. 11068. 11.1.22. a Mme E. Van Dyck. Service ne possède aucun
renseign. relatif au lieu d'inh: de sffils. Veuillez faire savoir
par qui et comment vous avez été informé qu'il est tombé
entre Anvers et Willeverks.

Gm. 51. 11. 11. 22. rapp. la lettre du 9.5.22. en par la
quelle il demandait un e. a. d. la 2^e du Milit. Cité comme
témoins + les 9^{es} Christiaens Jean-Beno. du Marois, Joseph du
cadre 13. a. Bruxelles et Lefevre Al. Ben. Philomena, 13. Chaurbaert.

E. 11/11/20. 3. 22 a M^r Christiaens, dem. rense^{ts} con-
cern^t + et lieu & et ach. act. témoins.

E. 11/11/20. 3. 22 a M^r Lefevre, dem. rense^{ts} concern^t
+ et lieu & et ach. act. témoins.

E.C.A/4236 du 1.4.22 au Gm 5^e de L. ad
pas dressé; dem. exh: du reg^{re} mat^{le}.

E.C.A/4236 du 1.4.22 a Molenbeek 7^e Jean
dem.; exh: de l'acte de naissance, exh: du
reg^{re} de population et exh: de l'acte de mariage.

M^r Lefevre le 1.4.22 donne rense^{ts} concern^t + et noms de témoins.

Gm. 51. 2. 22. le 6.4.22 env. état-m^{le} (E.C.)

M^r Christiens le 5.4.22. enseigne mult. comme t^e
St Jacques. et donne adr d'un autre témoin (E)

Schaubel R. 13/4/22. env. act. de naissance et
ext. du reg^{re} de la population de Schaubel et de
Molenbel & Jean (E)

E. 14494/5.5.22 au 5^e L., transm. quest. 1^{re} complétée

E. 14494/5.5.22 au G. M. 5^e L. dem. act. act.
des nommés: St. Mcirleer Edouard et Cordier Ch.

E. 14494/5.5.22 à M^r Huysaerh, dem. env. b^e
concern^t + et lieu & eff. act. témoins.

E. 14494/5.5.22 fiche G. M. - 5^e L.

E.C. 1/6026 du 11.5.22. à St Georges dem. copie
ad. Transm. de l^{ier} à compléter le cas où
l'act. n'a pas été dressée.

5^e del, 13.5.22, donne adr. de D. Mcirleer.
Ignore celle de Cordier. (E)

St Georges 1/4^{re} le 12.5.22 env. déclaratⁿ complétée 1/4

GM 5^e del, 16.5.22, fiche en retour (E)

Et 5^e del, 18.5.22, Quest. en retour compl. 2 ann.
Par suite d'archives, ne peut donner env. & ni
noms de témoins. (E)

~~Levy~~ Dieux

3

m 462463

4861

h. 1999/7/4. 6.22 à 16^e de Meerkew, dem. tens^{ts}
concern^t + et lieu x.

5. l. 8/11. 4936 du 14/9 env: liste don ut ren^{ts}
concern^t milit^{re} (R)

EC A/7074 du 9.6.22 à Laeken (Bruxelles) dem
ech: de l'acte de mariage

EC A/7074 du 9.6.22 à Schaerbeek dem ech:
de l'acte de mariage

Schaerbeek, le 13.6.22 env: cert d'inscription
aux reg^{ms} de population (EC).

M^{re} E. De Meerteer 14-6-22 milit. + entre S^t Georges
et Mannekenverre x sur place mis d'un pont, donne
noms de témoins (E)

Bruxelles le 20.6.22 env: extr. a mariage (E)

EC A/7924 du 5.7.22 à Schaerbeek Transm:
dech^{ion} à compléter.

Schaerbeek le 11.7.22 déclaratⁿ en rel^{ts} complet^{ts}

h. 1999/9.1.22 au S. I, dem. rech. fle. en com. cation
p. lettre.

SE 21068 le 12.9.22 à M^{me} C Van Ryck Ep^{se} Denamur
poss auc. rens relat. au lieu x. Dem. témoins +

S.E. 27/121 le 12-9-22 à M^{me} Van Dyck rapp. lettre S.E. 21068.

M^{me} Catherine Van Dyck (Ep^{se} Penamur) le 12-9-22. Son
fils doit être tué en août ou sept^{bre} 14 entre Anvers et M^{me} Hely
en présence des 2 fils du fr^{re} de son ep^{se} M^{me} Stephanie
Christiaens (avant son départ) et Chrd Haecht Scher-
beck. (B.E.)

S.E. 27/443 le 22-9-22 à M^{me} Penamur. L'emplacement de la
n'est pas encore connu. Les rect. continuent. sera communiqué
p^{re} d'inst^r à l'ext^r p^{re} identificat^r transformat^r à compléter.

S.E. n° 3467, 13-12-22, Rect. tombe sans résultat.

Mdn. 0.61/112410 le 22-12-22 dem. preuves + ;
l'ext^r m^{re} et pièces l'ext^r ont remis par les soins
(B.E.)

E/C B/910 du 18-1-23 à Mdn. Le dossier en
vue de requérir la ~~proc^{ure}~~ déclaratif
est en formation et sera transmis ^{examiné}

R. 29^h du 23-1-23 à Mdn. Transm^r ;
dossier, constitué, en vue de
requérir la déclaration judiciaire du

Mdn. 0.61/139894 le 3-5-23. même liste demandant rendig^r

Mdn. 0.61/156446 du 19-7-23. Le jug^t déclaratif
de t^r a été rendu le 12-5-23 par le tribunal de
1^{re} instance de Bruxelles et est transcrit dans
les rég^l de l'E/E de Schaerbeek (B.E.)